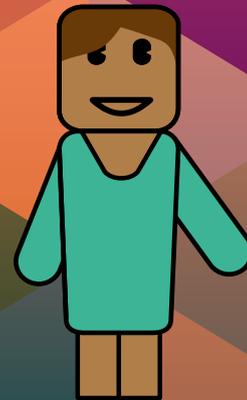
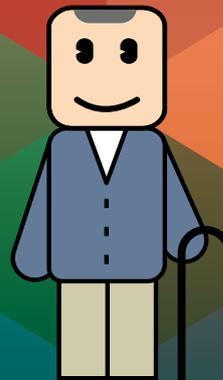
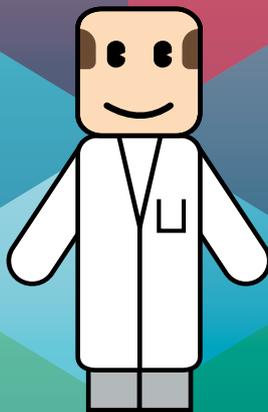
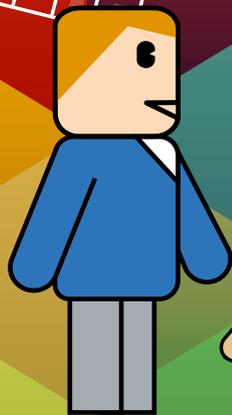
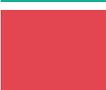


LES VACCINS, À TOUS LES ÂGES

POUR COMPRENDRE



	Les vaccins, c'est à tous les âges _____	4
	Les vaccins pour les bébés et les enfants _____	8
	Les vaccins pour les adultes _____	10
	Le calendrier des vaccins _____	12
	Au fait, les vaccins, à quoi ça sert ? _____	14
	Les vaccins, comment ça marche ? _____	20
	Les effets des vaccins _____	22
	Ça coûte combien ? _____	24
	Où se renseigner ? _____	26

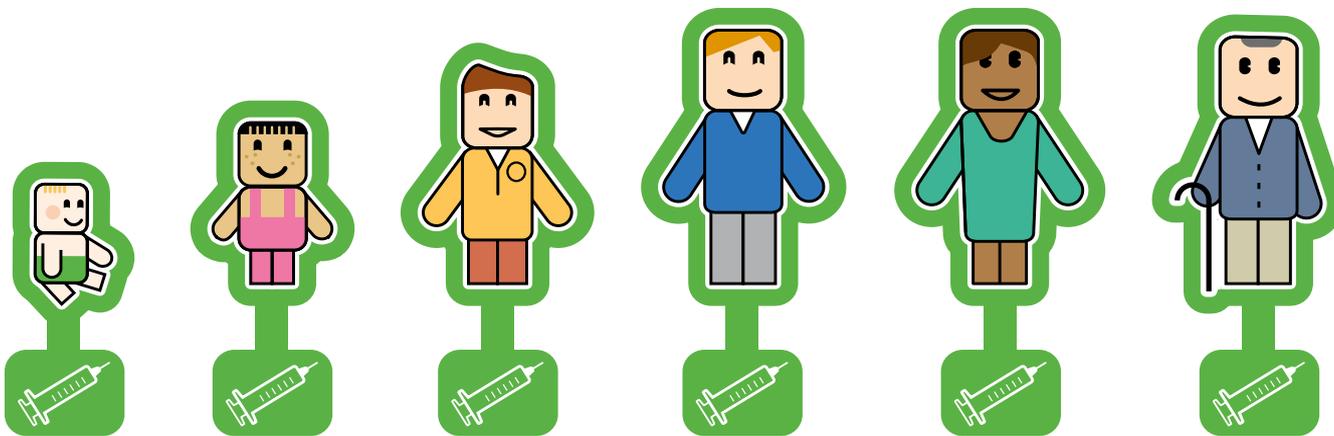
Les vaccins, c'est à tous les âges

Pour se protéger de certaines maladies, il y a des vaccins à tous les âges : pour les bébés, les enfants, les adolescents mais aussi pour les adultes et les personnes âgées.

Certains vaccins se font en 1 fois pour être protégé. Par exemple le vaccin contre la tuberculose (le BCG) se fait à l'âge de 1 mois.

D'autres vaccins se font en plusieurs fois, ce sont les rappels. Par exemple le vaccin contre le tétanos se fait quand on est enfant, adolescent et quand on est adulte.

Si vous oubliez les rappels, vous n'êtes plus protégé.



Les vaccins se font à tous les âges

Pour ne pas oublier les rappels, pensez au carnet de santé !

Le médecin qui fait le vaccin note la date et le nom du vaccin dans le carnet de santé.

Si vous avez perdu votre carnet de santé, si vous ne vous savez pas quels vaccins vous avez eus, si vous ne vous souvenez plus, ce n'est pas grave.

Parlez-en avec votre médecin ou un professionnel de santé lors de votre prochain rendez-vous.

Vous pourrez vous faire vacciner si besoin (c'est un rattrapage).



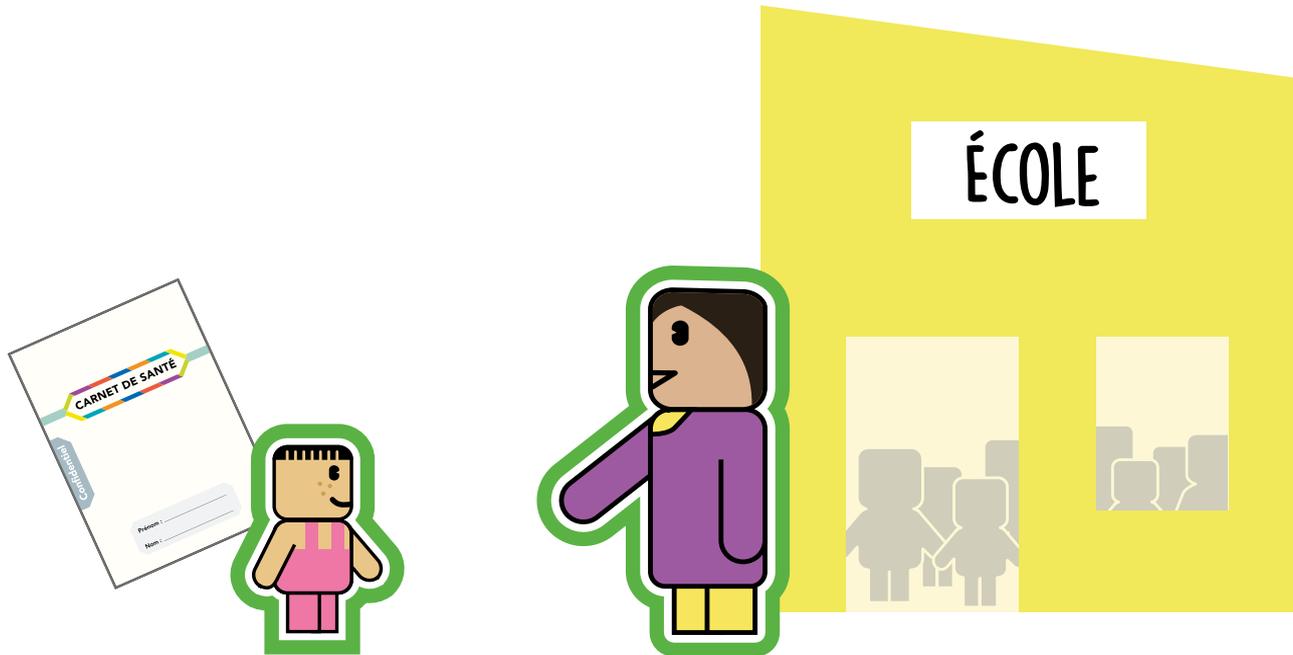
Vérifiez vos vaccins avec votre médecin même si vous n'avez pas de carnet de santé

Les vaccins pour les bébés et les enfants

Certains vaccins sont obligatoires pour les enfants.

Ils permettent de protéger les enfants car certaines maladies se transmettent très facilement et peuvent être graves.

Vous devrez montrer le carnet de santé de votre enfant pour l'inscrire chez une nourrice, à la crèche, à l'école ou en colonie.



Certains vaccins sont obligatoires pour aller à la crèche ou à l'école

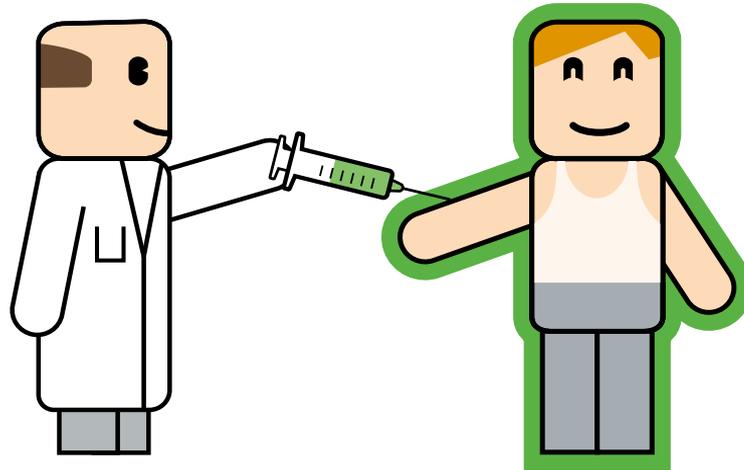
Les vaccins pour les adultes

Les vaccins sont aussi très importants pour les adultes, tout au long de la vie.

Certains vaccins sont recommandés ou même obligatoires selon votre état de santé ou votre métier. Par exemple le vaccin contre la coqueluche est recommandé si vous êtes au contact de nouveau-nés dans votre métier.

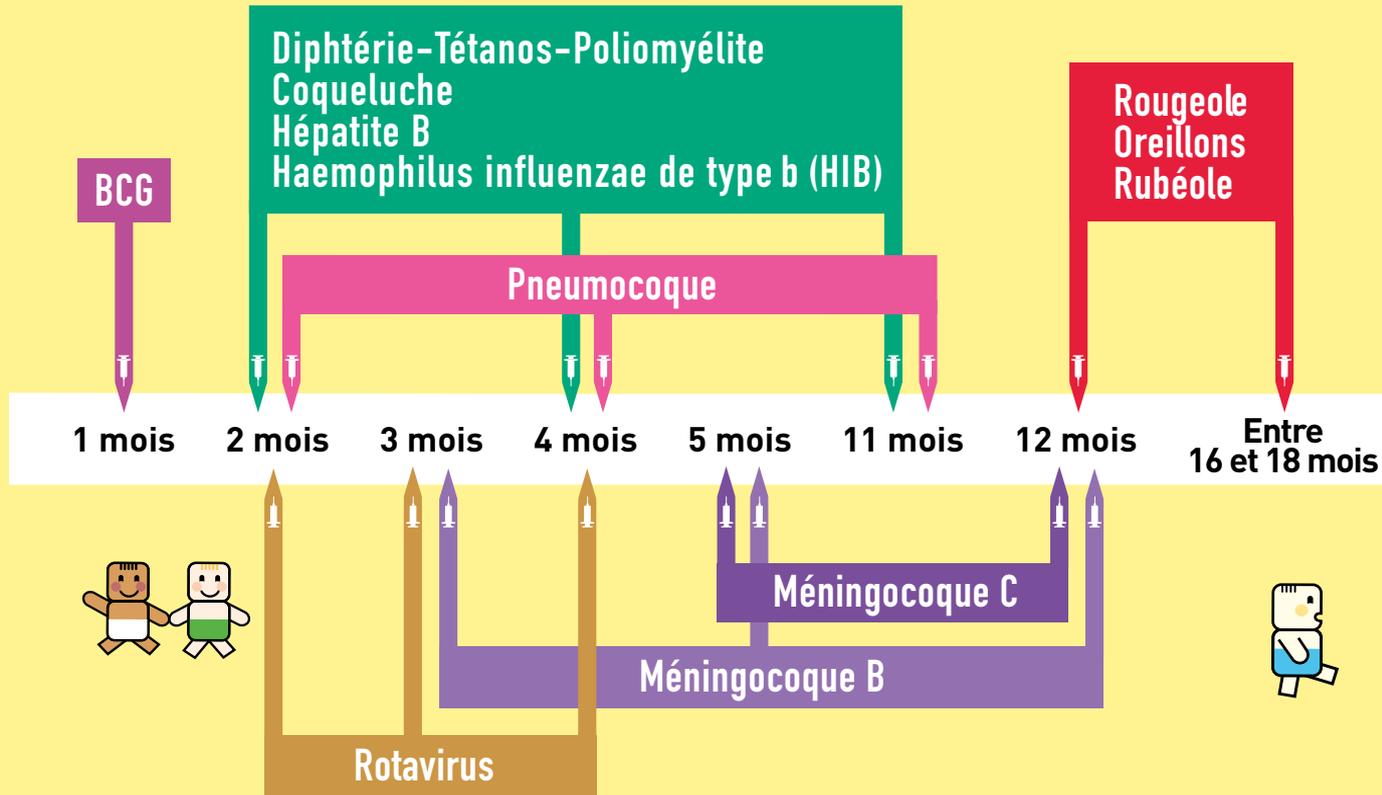
Vérifiez avec votre médecin si vous avez reçu tous vos vaccins ou si vous avez besoin d'un rappel.

Mes vaccins ?



**Certains vaccins sont recommandés ou obligatoires
pour les adultes**

Le calendrier



2 ou 3 doses selon le vaccin

des vaccins 2023



Diphthérie-Tétanos- Poliomyélite
Coqueluche

1 vaccin tous les 10 ans

6 ans

Entre
11 et 13 ans

Entre
11 et 14 ans

25 ans

45 ans

65 ans et +



Papillomavirus
humain (HPV)

2 doses
entre 6 et 13 mois
d'intervalle



Zona

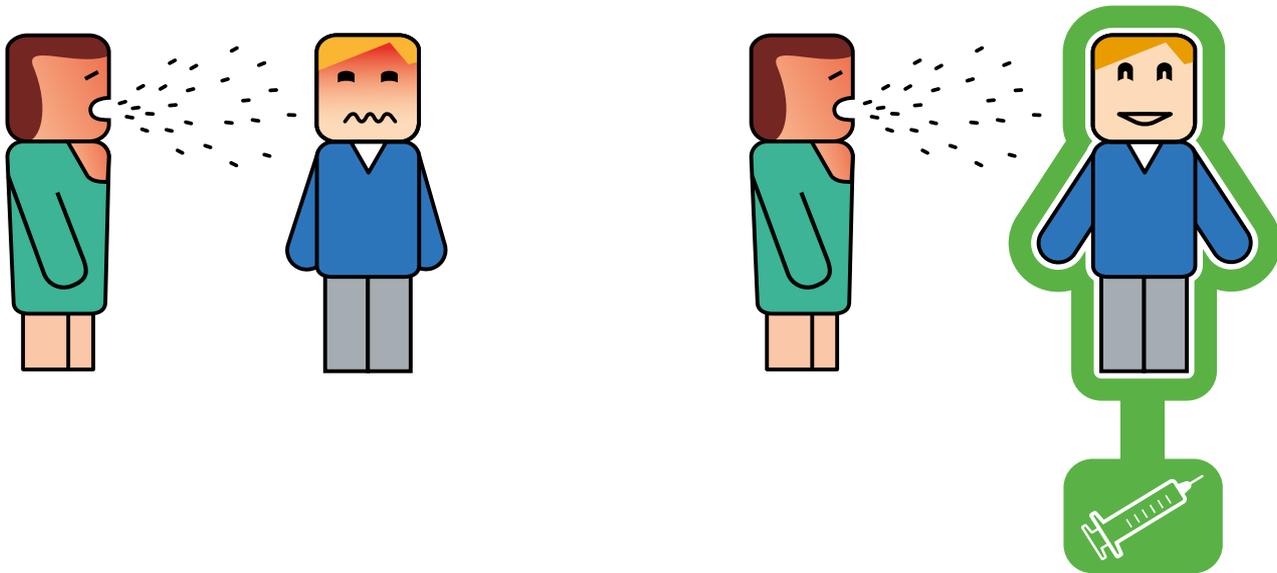
Grippe 1 vaccin tous les ans

Au fait, les vaccins, à quoi ça sert ?

Les vaccins vous protègent

Les vaccins servent à vous protéger contre certaines maladies. Ces maladies sont souvent contagieuses, elles s'attrapent très facilement : quand on tousse, quand on éternue. Comme par exemple la rougeole, la grippe ou le covid.

Ces maladies peuvent être très graves pour certaines personnes. Le vaccin est le meilleur moyen de se protéger.



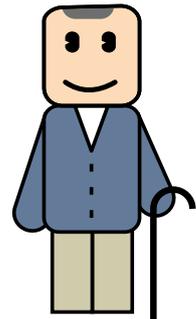
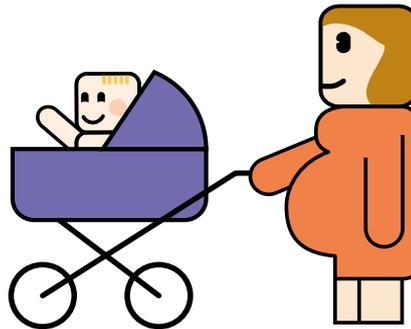
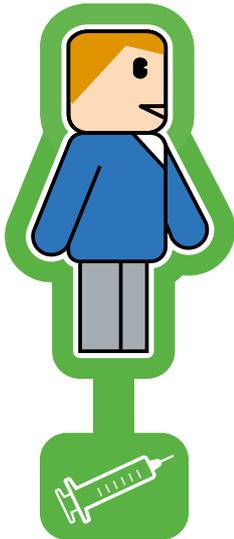
Le vaccin vous protège des maladies

Les vaccins protègent votre entourage

Si vous êtes vacciné, vous ne transmettez pas les maladies contagieuses à votre entourage : vos enfants, vos amis, vos voisins, vos collègues.

Vous protégez donc les personnes les plus fragiles : par exemple les bébés qui n'ont pas encore eu tous leurs vaccins, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes trop fragiles pour être vaccinées.

Le vaccin contre le covid vous protège des formes graves mais il ne vous empêche pas toujours d'être malade. C'est pour ça que même si vous êtes vacciné, vous devez vous protéger en portant un masque dans les lieux avec beaucoup de monde, en vous lavant souvent les mains...



Vous protégez les personnes plus fragiles

Les vaccins permettent de faire disparaître certaines maladies

Grâce aux vaccins, certaines maladies peuvent disparaître ou devenir très rares. Par exemple, la polio a presque disparu dans le monde.

D'autres maladies avaient disparu mais reviennent en France, parce que les personnes se vaccinent moins ou parce qu'elles oublient les rappels. C'est le cas de la rougeole.



**Sans vaccin
les maladies se propagent**



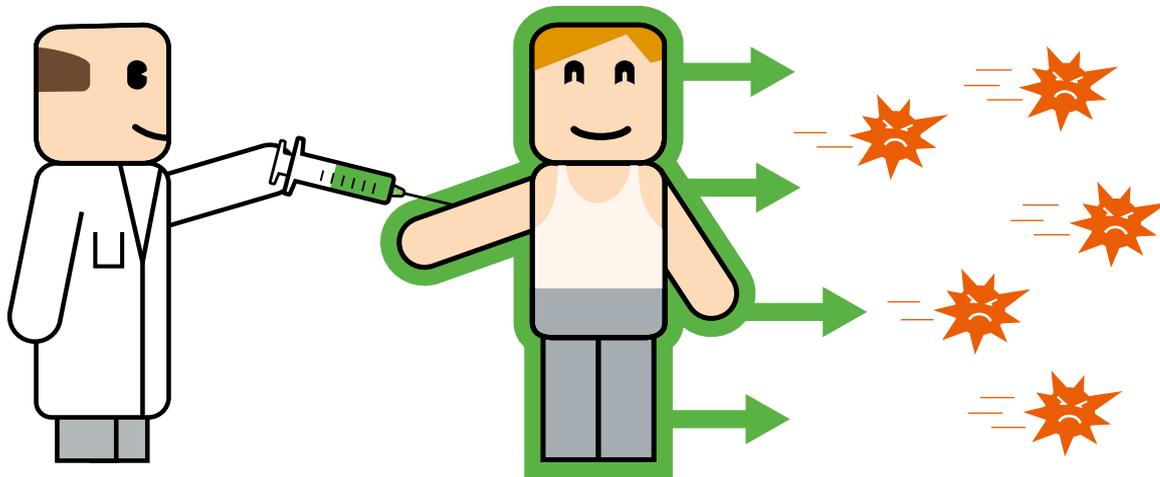
**Avec les vaccins
les maladies disparaissent**

Les vaccins, comment ça marche ?

Chaque vaccin protège contre une maladie.

Quand on vous fait un vaccin, votre corps fabrique des anticorps : il apprend à reconnaître la maladie et à se défendre.

Ainsi, lorsque vous rencontrerez le microbe de cette maladie, vos anticorps le repousseront. Vous serez protégé.



**Grâce au vaccin, vos anticorps
repoussent les microbes**

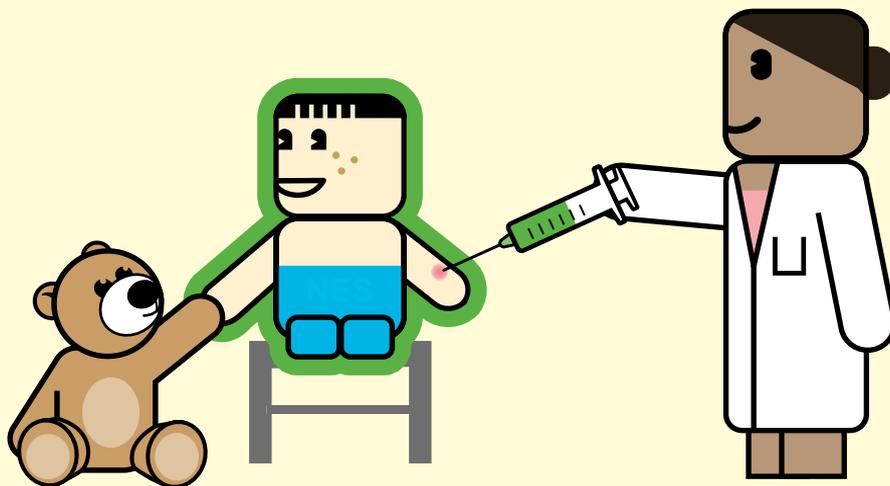
Les effets des vaccins

La plupart du temps, vous ne sentez rien après un vaccin.

Parfois, vous pouvez sentir une douleur à l'endroit de la piqûre ou avoir de la fièvre. Mais ça ne dure pas longtemps et ce n'est pas grave.

Pour rassurer votre enfant, vous pouvez lui parler doucement, le garder dans vos bras, lui proposer un jouet ou un doudou pour l'occuper.

Chaque année, il y a des millions de personnes qui se font vacciner en France et dans le monde. La vaccination est l'invention qui a sauvé le plus de vies dans l'histoire.



Vous ne sentez presque rien après un vaccin

Ça coûte combien ?

Quand on se fait vacciner, il faut payer le vaccin (en pharmacie) et l'injection (par un professionnel de santé).

La plupart des vaccins sont remboursés par la Sécurité sociale et votre mutuelle ou la CMU-C.

Il faut une ordonnance pour retirer le vaccin en pharmacie.

L'injection est gratuite en PMI et en centre de vaccination.

À noter, le vaccin contre le covid est gratuit.



Vaccin



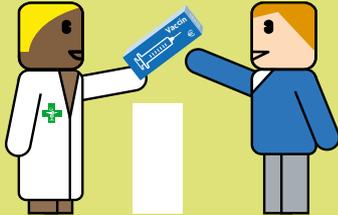
Injection



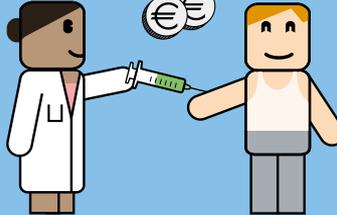
Injection



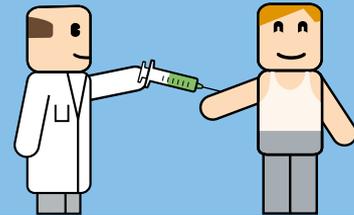
Pharmacie



**Professionnel
de santé**



**PMI et
Centre de vaccination**



**Remboursement
Sécurité sociale,
mutuelle ou CMU-C**



**Remboursement
Sécurité sociale,
mutuelle ou CMU-C**

Gratuit

Où se renseigner ?



Professionnel de santé

- Médecin
- Pharmacien
- Sage-femme
- Infirmier



Établissement de santé

- PMI (Protection maternelle et infantile)
- Centre de vaccination
- Médecine du travail

Plus d'infos sur :

www.vaccination-info-service.fr

www.santepubliquefrance.fr/accessible/vaccination

Remerciements

Cette brochure sur les vaccins fait partie de la collection « Pour comprendre ». Elle est conçue dans une démarche d'accessibilité de l'information.

Santé publique France remercie les personnes et organismes qui ont contribué à sa réalisation : Ašav (Association pour l'accueil des voyageurs), Centre d'examen de santé de la CPAM de Paris, Direction des Familles et de la Petite Enfance - service de PMI, École française des femmes de l'Institut des Hauts-de-Seine, HandiCaPZéro, Nous aussi (Délégation 78).

Coordination de la collection « Pour comprendre » : Cécile Allaire

Conception graphique de la collection, maquette et illustrations :
Olivier Mayer

Impression : La Galiote Prenant, Vitry-sur-Seine

Les vaccins, pour les enfants et les adultes

L'essentiel à savoir sur les vaccins : pourquoi ils sont indispensables, à quel âge je dois me faire vacciner, que faire si je ne me souviens plus quand j'ai été vacciné, comment marche un vaccin ?

